

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0030841

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 021663

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MAIE ESSARI Fatima

Date de naissance : 25/02/57

Adresse : les Siwaïla

Tél. : 0605491816

Total des frais engagés : #635,50 # Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31/05/2023

Nom et prénom du malade : ESSARI Fatima Age : 1857

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : 05 JUIN 2023

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CAFIR

Le : 31/05/2023

Signature de l'adhérent(e) : Adha

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/05/23	CS		300,-	<i>Dr. MANSOUR Hepato Gastro Entérologue جراح المعدة والجهاز الهضمي</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Mr. BENNIS ZAIDI PHARMACIE EL MANSOUR 63 - 65 Bd. Yacoub El Mansour Tel: 0522 25 52 04 - Casablanca</i>	31/05/2023	335,50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552	
	00000000	00000000		
	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
	H	25533412	21433552	
	00000000	00000000		
	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			DATE DE L'EXECUTION

Dr. Souhaila EL MANSOURI

Spécialiste en :

- Hépato-gastro-entérologie
- Proctologie
- Endoscopie digestive
- Echographie



د. سهيله المنصوري

إختصاصية في :

- أمراض الجهاز الهضمي والكبد
- أمراض وجرح المخرج وال بواسير
- الفحص بالمنظار
- الفحص بالصدى

Dr. SOUHAILA EL MANSOURI
Dr. SOUHAILA EL MANSOURI
Casablanca le 20/04/2014 Casablanca

PPV : 96DH00
PER : 03/25
LOT : L3553-1

Casablanca le,

Dr. SOUHAILA EL MANSOURI
Dr. SOUHAILA EL MANSOURI
Gastro Enterologue
Spécialiste en
Casablanca le 20/04/2014

① Prozel 20

LOT 2302002
EXP 2026/01
PPC 70 DH

1001. 20meh aut petet p 128j

70,00
② Reflex 20

1stecle x 3j. 30meh apes 120.

40,40
③ Meteospasmyl

Lot:
À consommer de
préférence avant le:
PPC: 79,50 DH

x 3j. apes 100p 1. fij

79,50
④ Centosorb

PPC: 49,60 DH
LOT: 23A31
EXP: 01/2026

ep x 2j.

(2-3p de distens des
reps).

5) D-cine 1000
1amp (3mls)

19, Bd Chefchaouni, Résidence Ain Sebaa Garden, N°6 - Casablanca
Email : cabinet.drelmansouri@gmail.com
Tél. : 0522 34 00 00

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
P.P.V. : 40,40 DH
Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca
6 118001 100293

Souhaila EL MANSOURI
Dr. SOUHAILA EL MANSOURI
Gastro Enterologue
Spécialiste en
Casablanca le 20/04/2014